

# Enquête publique unique PLU/PDA du 10 mars au 12 avril

Du 10 mars au 12 avril février 2025, Courdimanche organise une enquête publique unique relative à la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le dossier de création d'un périmètre délimité des abords (PDA) d'un monument historique (Eglise Saint-Martin).

Durant cette période, tous les citoyens, associations et acteurs locaux sont invités à consulter les dossiers et à faire part de leurs remarques, observations ou suggestions



Durant toute la durée de l'enquête, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique unique sur support papier ainsi que sur un poste informatique dédié :

- à la Mairie de Courdimanche, rue Vieille Saint Martin, 95800 COURDIMANCHE, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir le lundi de 13H45 à 17H45, le mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h45 et le samedi de 9H00 à 12H00 ;
- à la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture le mercredi de 8h45 à 12H00 et de 14H à 18H45.

En outre, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique unique ci-dessous, ainsi que sur le site dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-pda-courdimanche>

Le commissaire enquêteur, missionné pour mener l'enquête publique, sera à la disposition des usagers pour recueillir leurs avis lors des permanences suivantes :

- **le lundi 10 mars 2025 de 14H00 à 17H00,**
- **le jeudi 20 mars 2025 de 9H00 à 12H00,**
- **le samedi 29 mars 2025 de 9H00 à 12H00,**
- **le vendredi 4 avril 2025 de 14H00 à 17H00,**
- **le samedi 12 avril 2025 de 9H00 à 12H00.**

## **Vous souhaitez émettre une remarque ou observation :**

Les habitants et usagers de la ville peuvent également déposer leurs remarques par plusieurs moyens :

- Sur le registre papier qui sera déposé au service urbanisme de l'Hôtel de ville le lundi, mardi, jeudi et vendredi et à l'accueil de la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture le mercredi aux heures d'ouverture,

- Sur le registre numérique à l'adresse suivante : [plu-pda-courdimanche@mail.registre-numerique.fr](mailto:plu-pda-courdimanche@mail.registre-numerique.fr)
- Par courrier adressé à « Madame la commissaire enquêteur – Mairie de Courdimanche – Hôtel de ville – rue Vieille Saint-Martin 95800 COURDIMANCHE »,
- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : [revisionplu@ville-courdimanche.fr](mailto:revisionplu@ville-courdimanche.fr) ,
- Par écrit ou oral auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Documents

[Avis d'enquête publique unique](#)

[Arrêté municipal n°25.01.019](#)